



Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Informations pratiques

Le fonctionnement

Les accueils de loisirs sont ouverts les mercredis après-midis, à la demi-journée, avec ou sans repas. **Ils se déroulent à l'école Pasteur (13 Rue Pasteur, 72200 La Flèche).**

Possibilité de transport le midi depuis les écoles publiques fléchoises vers le site.

Horaires d'ouverture :

- Accueil à 12h30 pour la demi-journée avec repas.
- Accueil entre 13h30 et 14h pour la demi-journée sans repas.
- Départ entre 17h et 18h15.

L'inscription

Si votre enfant n'est pas inscrit dans un des dispositifs enfance-jeunesse de la Communauté de communes ou de la Ville de La Flèche, vous devez remplir le **Dossier administratif unique** disponible sur le site Internet : www.paysflechois.fr.

Les inscriptions peuvent se faire :

- auprès du secrétariat du service Enfance, jeunesse et loisirs (Hôtel de Ville de la Flèche).
- sur l'Espace famille : www.espace-citoyens.net/ville-lafleche.fr

Les fiches d'inscription sont à retirer :

- dans les accueils de loisirs.
- au secrétariat du service Enfance, jeunesse et loisirs.

Ces fiches doivent être déposées **uniquement au secrétariat du service Enfance, jeunesse et loisirs, au plus tard le mercredi précédant la présence de l'enfant sur l'accueil.**



Service Enfance, jeunesse et loisirs

Mairie de La Flèche, Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
02 43 48 53 71 • alshlafleche@cc-paysflechois.fr

Accueils de loisirs La Flèche

Mercredis
octobre 2019

3/5
ans



www.paysflechois.fr

3-5 ans

Mercredis d'Octobre

Thème :
Bibidibobidibou

Mercredi 2 Octobre

Fabrique ton
chapeau magique



Mercredi 9 Octobre

Création
de
lanternes
magiques



Mercredi 16 Octobre

Experiences
magiques

